



LES ECHOS



ZOOM SUR EN PAGE 2



Les medailles de la ville

EDITO

Pour cette année 2015, j'avais choisi de ne pas m'appesantir sur les difficultés que la société française éprouve.

Malheureusement, les odieux assassinats au siège de Charlie Hebdo et au magasin Hyper Cacher, ont plongé tous les Français, mais également tous les peuples démocrates, dans la révolte.

Orienter, guider, contraindre la pensée et le droit de penser autrement, telles sont les méthodes de ces individus névrosés qui agissent sous l'influence de préceptes religieux érigés en lois appliquées par la terreur aux peuples qui ont le malheur de tomber sous leur domination.

Tolérance, liberté de penser, d'écrire, de s'exprimer vont de pair avec la démocratie.

Nous sommes Charlie, défendons les valeurs de la République.

Pierre GOUBET,
Maire de
Saint-Maurice-de-Beynost



VIE MUNICIPALE PAGES 3 A 5

- Compte-rendu du conseil municipal du 17 décembre 2014
- La cérémonie des voeux aux Mauriciens
- Les terrassements d'une nouvelle construction - rue des hirondelles
- Solidarité
- Enfance - Jeunesse
- Sécurité - Prévention
- Souvenons-nous de la devise de la République

VIE ASSOCIATIVE PAGES 5 A 7

- ARTEMIS
- Le Club Amitiés Loisirs
- Le CycloTourisme de la Dombes
- Le Sou des écoles
- Le Foyer Saint-Maurice
- Saint-Maurice tennis

VIE PRATIQUE PAGES 7 A 8

- Inscriptions à l'école maternelle
- Collège L. ARMSTRONG
- Dégradations
- Le Centre Institutionnel de Bilan de Compétences (CIBC)
- Agenda
- Programmation à l'Allédro
- Etat Civil
- Permanences des élus
- Horaires de la déchetterie

LES MEDAILLES DE LA VILLE

Remise lors des vœux du Maire, la médaille de la Ville illustre l'histoire, le patrimoine et le symbolisme de la commune.

Elle est offerte par les élus de la commune à un concitoyen, ou à un groupe, pour soutenir son dévouement exceptionnel ou parce qu'il s'est distingué dans un domaine spécifique. Lors de la cérémonie des vœux du Maire de ce début d'année, six personnalités ont reçu la médaille de la Ville.

L'ASSOCIATION CLARA

Présente sur la commune depuis 2001, l'association compte la participation de plus de 130 familles. Toujours prête pour l'animation d'événements festifs, l'association est présente aux côtés de la commune notamment pour le week-end du 14 juillet, pour le Téléthon, le repas pour la Saint-Valentin, la fête de la Saint-Martin (tradition portugaise), pour le réveillon de la Saint Sylvestre, etc. Le dynamisme, la joie de vivre et l'esprit de convivialité de CLARA sont contagieux !



EGIDIO CALABRETTO

Né en 1923 en Vénétie et miribelan depuis 1947, Egidio CALABRETTO, électromécanicien à la Cellophane - Rhône Poulenc, aujourd'hui devenu Toray, a permis par ses inventions d'améliorer considérablement le fonctionnement des machines, les conditions de travail du personnel, les performances de l'usine, contribuant ainsi à la pérennisation du site.



ANNIE LACOUR

Arrivée comme jeune enseignante à l'école élémentaire Jacques Prévert en 1977, Annie LACOUR a fait toute sa carrière à Saint-Maurice.

C'est à plus de 900 écoliers des classes de CP, CE1 ou CE2 qu'Annie LACOUR a appris à lire, à écrire et à compter. Annie LACOUR a toujours eu à cœur d'encourager les projets intergénérationnels entre ses élèves et les résidents des Mimosas.

Annie LACOUR a pris sa retraite depuis juin 2014.



PIERRE PREVOT

Arrivé sur la commune en 1985, Pierre PREVOT, animé par le sens du bien commun, fut conseiller municipal pendant 9 ans. Il fut également le trésorier du Club du 3ème Age - aujourd'hui devenu le Club Amitié Loisirs, président du Secteur 13, groupement de clubs d'ainés, favorisant ainsi les échanges inter-clubs. Il fut aussi longtemps le président du conseil syndical de la résidence Saint-Maurice.

Il est vice-président de l'association des anciens combattants du secteur et intervient toujours avec ferveur lors des commémorations pour que vive la mémoire.



ANNE CHAMPETINAUD

Mauricienne depuis 15 ans, Anne CHAMPETINAUD est passionnée de théâtre, passion qu'elle transmet chaque semaine en animant la troupe du jeudi à ARTEMIS. Elle fut un élément moteur dans le passage du centre Marcel Cochet vers la construction d'ARTEMIS, et fait aujourd'hui partie du bureau de l'association. Toujours partante, elle est présente dans les projets collectifs impulsés par la commune, le Téléthon, les Journées du Patrimoine, en y apportant son engagement, son dynamisme et sa créativité.



GAËLLE MILLET

Née en 1983, Gaëlle MILLET a grandi à Saint-Maurice. Gaëlle a appris et pratiqué avec passion le sport Boules à l'Olympique Boules Saint-Maurice.

Le palmarès de ses récompenses et titres de haut niveau est impressionnant : près de 10 fois championne de France dans différentes catégories, plusieurs fois vice-championne d'Europe et a été sacrée Championne du Monde de double à Manissa en Turquie en 2012, et à Mâcon en novembre 2014.



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2014

1. Le compte-rendu du 30 octobre 2014 a été approuvé à l'unanimité.

2. Finances-Débat d'orientation budgétaire

Comme la loi l'impose, le conseil municipal a tenu un débat d'orientation budgétaire qui préfigure le budget 2015. les éléments marquants à noter :

⊙ en fonctionnement : un autofinancement maintenu malgré une diminution des dotations de l'Etat et une augmentation des charges de péréquation.

⊙ en investissement : des projets importants qui aboutissent avec les travaux du quartier des Folliets, le réaménagement de la Mairie pour la mise en accessibilité, l'achat de matériels informatiques pour l'école élémentaire, etc.

Le budget définitif a été voté le 29 janvier 2015.

3. Affaires Générales Adhésion à l'Association pour le Parc naturel Régional de la Dombes

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'adhérer à l'association de préconfiguration du futur Parc Régional de la Dombes.

Cette association a pour but de travailler sur l'opportunité d'un tel parc (périmètre, tourisme, etc).

L'assemblée a désigné **Benoit DORE** et **Edith LEGRAND** pour représenter la commune au sein de cette entité.

4. Informations diverses et questions des conseillers :

Un point a été fait sur les résultats du Téléthon qui a eu un succès important puisque nos bénévoles ont récolté 200€ de plus que l'an dernier, soit un montant total de 5500€.

LE TERRASSEMENT D'UNE NOUVELLE CONSTRUCTION - RUE DES HIRONDELLES

A cet emplacement, un immeuble de 24 logements va être édifié par la SEMCODA.

Au rez de chaussée, 350 m2 de bureaux accueilleront les services de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM). Sur les deux étages seront construits 24 logements, 12 en accession à la propriété et 12 en locatif.

Le bâtiment sera orienté EST/OUEST ; de type R+2, il sera recouvert d'une toiture à deux pans, interrompue par une toiture terrasse.

A l'issue de la construction, la place Jean Monnet sera réorganisée afin de finir l'aménagement du quartier.



LA CEREMONIE DES VOEUX AUX MAURICIENS

La traditionnelle cérémonie des vœux s'est tenue le 9 janvier 2015. Elle a été marquée par le recueillement à la suite des différents attentats odieux perpétrés sur le territoire français et pour la mémoire des victimes de ces atroces crimes. M. le maire, devant un auditoire nombreux et entouré de toute l'équipe municipale, a rappelé la devise de la République et le rejet de l'intolérance.

Traditionnellement, les paroles de M. le Maire se sont ensuite orientées vers les réalisations et projets locaux les plus importants, avec une présentation de ceux-ci par l'intermédiaire de l'adjoint qui les pilote. On peut retenir dans un souci de bonne gestion financière malgré un contexte difficile (**Mme BRUGNOT**), la réhabilitation de la mairie (**M. RESTA**), la requalification des Folliets, le relogement de la sécurité sociale ou l'accueil de la maison d'enfants à la Sathonette (**Mme GUILLET**), et encore l'organisation réussie des temps scolaires (**M. MONCHANIN**). Il est à noter également le dynamisme des associations locales notamment autour du rassemblement pour le Téléthon (**M. CHARTON**), le renouveau du centre ARTEMIS (**Mme PONS**) et enfin le nouveau format des Echos et les panneaux lumineux d'information bientôt implantés (**M. ROUX**).

M. le Maire a chaleureusement remercié les adjoints, l'ensemble des membres du conseil municipal et les agents des services municipaux. Tous participent conjointement au bien vivre à Saint-Maurice.

Pascal PROTIERE, Président de la CCMP, a souligné quant à lui les difficultés rencontrées par les collectivités avec la crise mais l'obligation pour autant de mener à bien le projet de territoire.

La cérémonie était ensuite consacrée à la mise en valeur de personnalités particulièrement importantes dans la vie communale (ZOOM page 2) et la remise des grades aux sapeurs pompiers.

Les échanges se sont poursuivis enfin autour du verre de l'amitié.

Pour être complet et en réponse à certaines interrogations, cette cérémonie qui s'adressait à environ 300 personnes a été réalisée pour un montant de 2500€, soit un coût de 8,3€ par personne. Elle était ouverte à tout habitant de la commune qui souhaitait y participer.

SOLIDARITE

MISE EN ROUTE DES DEJEUNERS MENSUELS INTERGENERATIONNELS A LA ROSERAIE

Temps d'échange et de convivialité réussi pour le premier déjeuner mensuel à thème à la Roseraie. Mercredi 14 janvier, jeunes et moins jeunes se sont retrouvés pour partager un repas et un temps musical. Les galettes en dessert furent très appréciées.

PROCHAIN déjeuner le MERCREDI 4 FEVRIER à partir de 12h, sur le thème de la Chandeleur.

INSCRIPTIONS auprès de Christiane CHALAMEL à la Roseraie au 04.78.55.17.87.

Notez bien dès maintenant les prochaines dates :

- ⊙ Mercredi 11 mars : carnaval (inscriptions jusqu'au 4 mars)
- ⊙ Mercredi 8 avril : Pâques (inscriptions jusqu'au 1er avril)
- ⊙ Mercredi 13 mai : l'Italie - pizza (inscriptions jusqu'au 6 mai)
- ⊙ Mercredi 10 juin : barbecue (inscriptions jusqu'au 3 juin)



ENFANCE - JEUNESSE

LE CONSEIL DE CANTINE

Jeudi 8 janvier avait lieu le premier conseil de cantine pour cette année scolaire. Y participaient : les représentants des élèves, des parents, M. MONCHANIN adjoint enfance-jeunesse, la diététicienne et le directeur service clients de la société de restauration, Benoît BRODIEZ responsable du service TMP-ALSH et Anne BRIZARD directrice enfance-jeunesse.

Les enfants de CE2, CM1, CM2 élus par leurs camarades participent à des temps de réunions encadrés par Thibaud, animateur du temps méridien. Lors de ce conseil, ils ont fait part de remarques concernant la restauration et les animations proposées.

Les échanges « nourris » ont porté entre autres sur les activités sportives, l'aménagement de l'espace extérieur, l'équilibre alimentaire et le déroulement des repas. Il est convenu de se retrouver après les vacances d'hiver pour faire un bilan.



REPAS DE LA MUNICIPALITE OFFERT AUX ANCIENS. UNE JOURNEE REUSSIE

Samedi 17 janvier s'est déroulé, à la salle des fêtes de la commune, le repas des anciens offert par la municipalité. Dès 11h45, les premiers invités se sont pressés près de l'entrée.

Cette cérémonie a regroupé 170 convives de plus de 65 ans, qui avaient fait le choix du repas convivial, plutôt que d'un colis de Noël.

Dans son mot de bienvenue, Monsieur le Maire a présenté ses meilleurs vœux de joie, bonheur, et santé à toute l'assemblée et a invité chacun à trinquer au seuil de cette année qui s'offre à nous.

Un succulent repas et la gaieté d'une animation interactive ont accompagné cette journée dans la bonne humeur et l'amitié.



TMP-ALSH : INSCRIPTIONS

Les vacances d'Hiver arrivent à grands pas. Nous vous rappelons que l'accueil de loisirs sera ouvert :

- ➔ Du lundi 9 au vendredi 13 février.
- ➔ Et du lundi 16 au vendredi 20 février.

Lors de ces vacances, vos enfants feront un petit tour du monde par le biais de jeux et créations artistiques.

Des repas à thème et d'autres surprises sont déjà prévus, comme une journée avec les enfants de l'EAJE pour fêter le carnaval. Le dépaysement sera assuré.

Le programme d'activités complet est disponible sur le site de la commune.

Les inscriptions se font en Mairie
le lundi de 14h00 à 17h00
et le jeudi de 14h00 à 18h45.

SECURITE PREVENTION

Mardi 13 janvier, la journée sécurité routière organisée conjointement avec la Police Municipale, la Sécurité Routière et le Club Amitié Loisirs a rassemblé 13 personnes pour un rappel du code de la route et une remémoration des gestes de conduite.

Les participants ont reconnu volontiers que cette remise à niveau était nécessaire.

SOUVENONS-NOUS DE LA DEVISE DE LA REPUBLIQUE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE LES FONDEMENTS DE NOTRE REPUBLIQUE

LA LIBERTE : qu'elle soit de penser, de s'exprimer, de se déplacer ou sous toute forme que ce soit, est un droit fondamental dans notre pays qui doit être respecté. Chacun peut avoir des idées différentes, sans que cela soit une entrave au Vivre ensemble, athé ou de quelque religion que l'on soit, que l'on s'exprime par la parole, l'écriture, le dessin, la musique, ou de toute autre manière, chacun a sa place. Au nom de la Liberté, chacun doit accepter que d'autres pensent différemment et le disent, et personne ne peut contraindre quelqu'un à penser comme lui.

LEGAUTE : chacun est égal devant la Loi, personne ne peut s'arroger des droits sans être répréhensible. Quelles que soient leurs origines, leur religion, toutes les personnes sont égales devant les lois de la République sur le territoire national.

LA FRATERNITE : les individus doivent se soutenir les uns les autres, entre autre lorsque les deux droits précédents sont menacés. Ils doivent s'épauler et tout mettre en œuvre pour les rétablir si nécessaire.

Les graves troubles de ce début d'année nous ont montré que cette façon de penser ne faisait pas l'unanimité.

Le berceau de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ne peut accepter de tels actes. Souvenons nous de l'Article 3 : *tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne.*

Les Français s'en sont souvenus, ils étaient 4 millions dans les marches silencieuses.

Le Vivre Ensemble ne sera possible que dans la tolérance et le respect des libertés.

VIE ASSOCIATIVE

ARTEMIS

LA RELAXATION : DETENTE, RESPIRATION LES CLES DE LA SOPHROLOGIE



Harris GREISS, sophrologue, est depuis de nombreuses années l'animatrice de l'activité relaxation à ARTEMIS. La "zen attitude" a le vent en poupe avec l'augmentation du stress, de la nervosité, voire de l'anxiété. Chaque saison le groupe s'étoffe ; l'explication d'une telle pérennité vient surtout de la personnalité de l'animatrice qui sait doser les influences de la relaxation, de la gym chinoise, de la sophrologie.

Apprendre à se relâcher pour mieux se contrôler, tout le secret est dans les techniques de respiration, dans la construction d'une image positive qui permet de se recentrer sur soi-même, de localiser les points de crispation pour ensuite détendre, dénouer, masser.

La relaxation a lieu chaque jeudi de 19h00 à 20h00, hors vacances scolaires.

ART FLORAL : ENVOL AU PARADIS

Après un élégant centre de table de fêtes en décembre, l'art floral de janvier alliait bambous et prunus, et, blotti dans sa feuille, un envol d'oiseaux du paradis. Ludivine MARTIN, artisan fleuriste mauricienne, a une fois encore surpris ses élèves.

La prochaine séance se déroulera le jeudi 12 février à 13h30 et à 20h00 pour une Saint Valentin florale.



Réservez vos places : 04.78.55.13.90 ou 04.78.55.61.28

LA JEUNESSE A ARTEMIS, " C'EST TROP COOL "

Au cours des vacances de Noël, ARTEMIS a construit son animation jeunesse en visant particulièrement les 11/14 ans avec un programme autour d'initiations, de sorties et d'instantanés conviviaux. Une douzaine de jeunes de 11 à 13 ans ont participé aux activités encadrées par Charles, l'animateur jeunesse, épaulé par Mélanie, responsable du secteur famille. Les jeunes ont particulièrement apprécié le repas élaboré sous forme d'activités : choix du menu, courses, installation, cuisson et vaisselle. Il y eut aussi une sortie à Lyon avec plusieurs modes de transports : métro, funiculaire, bus et navette. Repérer les itinéraires, régler les tickets, évaluer les temps : c'était une vraie aventure. Le top a été le jeu de l'oie dans le Vieux Lyon : une enquête auprès des passants.

Pour tous ces jeunes mauriciens, le lien est déjà tissé avec les vacances de février. « Il nous reste à découvrir le TER, le TRAM, dit un autre, passionné de trains ». Ce sera donc un Pékin Express pour Février avec du « Post il Art » en fil conducteur.



ARTEMIS - SUITE

CAFÉ THÉÂTRE

Café théâtre "Zappe ta télé" a invité l'homme idéal pour cette troisième séance du **vendredi 27 février** à ARTEMIS. Ce dandy parisien sait tromper son monde, le rire sera au rendez-vous pour ce spectacle primé lors de festivals à Paris et à Cassis.

N'oubliez pas de réserver aussi pour la mise en bouche gourmande : assiette garnie préparée par le Café des Mamans.



Les réservations à ARTEMIS
04.78.55.13.90
accueil@artemis-smb.fr

Déroulement de la soirée
➔ 19h30, mise en bouche gourmande : 5€ l'assiette,
➔ 20h30, café théâtre : 10€ pour adhérents
14€ pour non-adhérents

CLUB AMITIÉ LOISIRS

Après la trêve de fin d'année, les activités reprennent leurs droits :

Mardi 6 janvier, jour de la réouverture du club, les adhérents se sont retrouvés dans la bonne humeur pour se souhaiter une heureuse et joyeuse année autour de la galette des Rois.

Lundi 12 janvier, une équipe de marcheurs s'est dirigée vers Beynost pour un parcours de 12kms jusqu'à Montluel. Un soleil radieux a égayé les coeurs.

LE SOU DES ECOLES - COLLECTE DE GOURDES

2015 la collecte de gourdes continue !

Merci ! Grâce à vos efforts à tous, nous continuons à pouvoir participer au programme de collecte de gourdes vides de compote, yaourt ou crème dessert, quelle que soit la marque.

Des bacs collecteurs réservés uniquement à cet usage sont installés dans nos écoles et au centre Artémis. Remplissez-les vite (sans lavage, avec ou sans bouchon).

L'argent ainsi collecté auprès d'une société de recyclage complètera les contributions du Sou aux activités scolaires des écoles.



GRAINES DE LECTEURS EST A LA BIBLIOTHEQUE ET DANS LES STRUCTURES ENFANCE JUSQU'AU 13 MARS

C'est la 3ème édition de ce prix littéraire réservé aux plus jeunes de 0 à 5 ans, proposé par le Département de l'Ain, pour développer le goût de la lecture chez les tout-petits. Toutes les structures sont mobilisées autour de la bibliothèque et de la Direction Enfance-Jeunesse : l'E.A.J.E avec le bébébus "graines de lecteurs", le Relais Assistantes maternelles, les T.A.P. et les classes de petits et tout-petits de l'école Saint-Exupéry, l'ALSH et bien sûr les familles de la bibliothèque. Cinq livres sont proposés dans chacune des deux catégories de 0 à 3 ans et les 4/5 ans. Toutes les lectures sont valorisées, en groupe ou en famille. Chacun donne son avis sur un bulletin de vote qui sera relayé par la bibliothèque à la Direction de la lecture publique. Le concours dure jusqu'au 13 Mars. Pour participer, il suffit aux familles de venir à la bibliothèque le mercredi après-midi ou le samedi matin.

CYCLOTOURISTE DE LA DOMBES
UNE FORTE PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale s'est déroulée en présence de **Claude CHARTON**, adjoint chargé des associations et du sport. Près de 80% des 55 sociétaires s'étaient déplacés. Les comptes rendus moral, financier et sportif ont tous été approuvés à l'unanimité.

Merci au président **Michel BERTHOLIN** qui délègue et fait ainsi participer les membres à cet esprit de convivialité.

Merci à **Guillaume MASSON** qui a accepté la charge de secrétaire. **Gérard BARGEL** a été élu 2ème vice président.

Michel BERTHOLIN a remercié tous ceux qui se sont investis pour la parution de la gazette du CTDOMBES 2014, avec une mention particulière à **Lydie CAVORET** qui a corrigé et mis en page ce document qui relate l'année 2014.

Les nombreux projets 2015 ont été abordés. Le Président a enfin incité tous les membres à se projeter vers 2016 pour que les 40 ans du Club soient un succès.



LE FOYER SAINT MAURICE - FETE LES ROIS

A la soirée des Rois du Foyer Saint-Maurice, les canotiers étaient nombreux et la guinguette joyeuse, l'ambiance bon enfant et le repas de qualité. La générosité des participants et des commerçants pour le don des lots pour la tombola a permis un geste solidaire de 1000 euros pour la paroisse de Guéné-Goré, au Mali.

Depuis de nombreuses années, la soirée des Rois est un moment de rencontre, d'échanges et de fête pour les Mauriciens et leurs amis de la Côtère. Du lien social, donc !

SAINT MAURICE TENNIS
REUNION DE BUREAU, BILAN ET PERSPECTIVES

Le président **Patrick LUQUET** remercie tous les bénévoles qui ont œuvré pour la bonne marche du Club durant cette année. Les conditions d'accueil matérielles et humaines ont été très appréciées. Les effectifs sont en léger progrès. Du point de vue sportif, le bilan du tournoi des légendes est très satisfaisant, avec +15% de participation. Plusieurs équipes sont engagées dans différents championnats.

Les animations sont abordées dans l'ordre du jour de la réunion :

○ samedi 21 février : Repas du nouvel an chinois : apéro, saumon, foie gras, poulet thaï, fromage, glaces, vins et café. Tarif 30€ tout compris.

Inscriptions obligatoires, limitation à 50 personnes.

○ jeudi 5 mars : Soirée conférence naturopathie. Tarif 7€, pizza et boissons comprises.

Toutes les inscriptions se font auprès des membres du bureau.

VIE PRATIQUE

INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE

✚ Pour les enfants nés en 2010, 2011 et 2012 qui ne sont pas encore scolarisés à Saint Maurice : les inscriptions auront lieu : les lundis 2 et 9 mars de 15h00 à 18h30 et le mercredi 4 mars de 9h00 à 12h00

✚ Les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 août 2013 seront pré-inscrits dans l'attente de connaître le nombre de places disponibles : les pré-inscriptions auront lieu : le lundi 30 mars de 15h00 à 18h30 et le mercredi 1er avril de 9h00 à 12h00

➔ Avant l'inscription, se présenter à l'accueil de la Mairie munit du livret de famille et d'un justificatif de domicile afin de procéder à la mise en admissibilité sur BaseElèves.

➔ Lors de l'inscription, présenter les pièces suivantes :

- le livret de famille,
- le carnet de santé de l'enfant,
- le numéro de sécurité sociale du responsable légal de l'enfant,
- les numéros de téléphones (travail, domicile, portable du ou des responsables légaux de l'enfant).

Pour toute question ou demande particulière :
04.78.55.21.39 le lundi ou ce.0010277w@ac-lyon.fr

DEGRADATIONS

Dans la soirée du 10 janvier, deux individus s'en sont pris aux vitres de l'église Notre Dame par des jets de pierres. Une plainte a été déposée, la vidéoprotection a permis leur identification. Ils ont été entendus par la Gendarmerie de Miribel, l'un d'eux a été écroué.

COLLEGE L. ARMSTRONG

**Journée
Portes Ouvertes**

Collège Louis Armstrong

Présentations d'activités • Rencontres avec les professeurs • Visite du collège

Samedi 28 février 2015
de 9h à 12h

Le pré Moyon - RD 1084 - 01700 BEYNOST - Tél. 04.37.85.53.30

LE CENTRE INSTITUTIONNEL DE BILAN DE COMPETENCES

Centre institutionnel de bilan de compétences

Salarié ou demandeur d'emploi, vous souhaitez :

- Faire une validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ?
- Faire un bilan de compétences ?
- Être accompagné dans votre parcours, conseillé sur votre orientation et votre emploi ?
- Faire une formation, connaître les financements ?

Le CIBC de l'Ain

Votre partenaire de proximité pour l'orientation professionnelle
organise des REUNIONS D'INFORMATION GRATUITES

S'inscrire au 04-72-88-25-67 ou par mail
saintmaurice.reunion@cibc13

Séance : Maison pour l'emploi de Montluel 400 boulevard de Lyon - 01120 Montluel		Séance : CIBC de Miribel 81 rue Ternaux - 01700 MIRIBEL	
Mardi 27 janvier	14h00 ou 15h00	Jeudi 26 février	14h00
Mardi 30 janvier	14h00 ou 15h00	Jeudi 19 mars	14h00
Mardi 3 février	14h00 ou 15h00	Jeudi 12 avril	14h00
Mardi 23 février	14h00 ou 15h00	Jeudi 03 mai	14h00
Mardi 23 mars	14h00 ou 15h00		

AGENDA

Mer. 4 fév 12h00	La Roseraie Repas à thème - chandeleur La Roseraie
Ven. 6 fév 18h00	Association des 3L Assemblée générale Salle des fêtes
Dim. 8 fév. 9h00	La Mauricienne Brocante musicale Salle des fêtes
Mer. 11 fév. 15h00	ARTEMIS Bibliothèque Raconte tapis ARTEMIS
Jeu. 12 fév. après-midi	Club Amitié Loisirs Goûter bugnes Club Amitié Loisirs
Jeu. 12 fév. 13h30 - 20h00	ARTEMIS Art floral ARTEMIS
Sam. 14 fév. 10h30	ARTEMIS - Bibliothèque «contes amoureux» ARTEMIS
Sam. 14 fév. 20h00	CLARA Repas St Valentin Salle des fêtes
Dim. 15 fév. 8h00	O.B.S.M. Coucours de boules Boulodrome - chemin de Thil
Mar. 17 fév. après-midi	Club Amitié Loisirs Mardi gras Club Amitié Loisirs

Sam. 21 fév. 19h00	Saint Maurice Tennis Repas de début d'année Club house
Lun. 23 fév. 8h00	O.B.S.M. Coucours de boules Boulodrome - chemin de Thil
Ven. 27 fév. 19h30 20h30	ARTEMIS Assiette gourmande Café théâtre «L'homme idéal» ARTEMIS
Mar. 3 mars 14h00	Club Amitié Loisirs Loto Club Amitié Loisirs
Mar. 3 mars 19h00	ARTEMIS - Théâtre spectacle des classe de CP ARTEMIS
Jeu. 5 mars 19h00	Saint Maurice Tennis Conférence Naturopathie Club house
Jeu. 5 mars Ven. 6 mars Journée	Sou des écoles Préparation de bugnes Salle des fêtes
Ven. 6 mars	Sou des écoles Carnaval
Sam. 7 mars 14h00 → 22h00	ARTEMIS Journée de la femme ARTEMIS
Dim. 8 mars 14h00	O.B.S.M Loto Salle des fêtes

ETAT - CIVIL
Naissances

12/12/14	Lucien CATUSSE SEGURANA
14/12/14	William GABRIEL
15/12/14	Adam GAUDU
24/12/14	Kameron SARASAR
08/01/15	Raphaël SANTOMARTINO

Mariages

Néant

Décès

24/12/14	Antonia JOLLY ép. BOUKAIS
26/12/14	Hélène BAJARD vve BERTHET
12/01/15	Joaquim VIEIRA BAPTISTA
12/01/15	Paul GRUMEL
25/01/15	France RIVIERE vve NATIVEL

PERMANENCES

Permanences des élus de St Maurice
Secrétariat de St Maurice
Sur rendez-vous

Le 07/02 : Eveline GUILLET,
adjoite à l'urbanisme

Le 14/02 : Muriel BRUGNOT,
adjoite aux finances

Le 21/02 : Daniel MONCHANIN,
adjoite à l'enfance

Le 28/02 : Claude CHARTON,
adjoite aux sports, associations et
culture

Permanence de Lydie PONS,
adjoite à la Solidarité
Mairie de Saint-Maurice sur rendez-
vous

Le mardi 17/02, 10/03 et 31/03
de 14h00 à 15h30

PROGRAMMATION A L'ALLEGRO

Jeu. 5 fév. 20h30	FELOCHE	Chanson française, nouvelle scène	Tarif normal : 18€ Tarif réduit : 16€ - 12 ans : 12€
Ven. 27 fév. 19h30	VINICIUS	Café concert - poésie et chanson brésilienne	Tarif normal : 10€ Tarif réduit : 9€ - 12 ans : 8€
Ven. 6 mars 20h30	Hôtel Paradisio	Comédie de masques, mime	Tarif normal : 24€ Tarif réduit : 22€ - 12 ans : 14€
Mer. 11 mars 15h00	Goûter spectacle dès 3 ans	Conte en marionnettes Tara	Tarif unique : 8€

HORAIRES D'OUVERTURES DE LA MAIRIE

Lundi, Mercredi, Vendredi	Mardi	Jeudi
8h - 12h	8h - 12h	8h - 12h
14h - 17h	14h - 18h	14h - 19h

LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

©Directeur de la publication : P. GOUBET

©Ont participé à la rédaction : Y. ROUX, D. MONCHANIN, l'équipe d'ARTEMIS, le Sou des écoles, l'équipe du Foyer Saint-Maurice, G. BARGEL, A. DUFAUD, les agents des services de la commune.

©Mise en page : G. MILLET ©Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland ©Distribution : équipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland

©Tél : 04 78 55 14 08 ©Email : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr ©Site : www.saint-maurice-de-beynost.fr



INFORMATIONS
DECHETERIE
CCMP

Adresse de la déchèterie :
Z.I de la Tuillière à Miribel.

Horaires en vigueur toute l'année
Du lundi au vendredi : de 9h00 à
12h00 et de 15h00 à 18h00
Samedi de 9h00 à 18h00 sans
interruption